

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	0
Quorum	5

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2024

- Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur Bernard MATTER
- Excusé(s) : Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND
- Absent(s) : Madame Anne BOUCARD
- Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu l'article L 423-10 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu l'avis de France Domaine du 23 septembre 2024,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

B/2024/033 : **Strasbourg-Meinau - Rue de la Station / Avenue de Colmar : Construction de 26 logements. Autorisation d'acquisition du foncier et autorisation de programme**

1. D'autoriser l'acquisition auprès de l'Eurométropole de Strasbourg du terrain d'assise du projet d'une contenance de 1 568 m², à détacher des parcelles cadastrées section EA n° 180, 202 et 230, avec une surface de plancher estimée à 1 710 m², pour un montant de 210 € HT/m² de surface de plancher, soit 359 100 € HT.

Les études étant en cours, sur une base de 1 710 m² SDP, il est considéré comme acceptable une tolérance de +/- 5 % d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

2. D'autoriser le programme travaux d'environ 26 logements locatifs financés en ANRU et Droit Commun sis rue de la Station / avenue de Colmar à Strasbourg.

Le prix de revient prévisionnel de l'opération, y compris les 13 places de stationnement et les frais annexes pour les 26 logements s'élève à 4 903 386 € TTC (TVA 5,50 % et 10 %), soit 3 105 € TTC/m² SHAB et 188 592 € TTC/logement.

3. D'autoriser, Monsieur le Directeur général, à signer tout acte afférent

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme